

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Monaco, le 19 Août 1884

ACTES OFFICIELS

S. A. S. le Prince, à l'occasion du récent séjour de S. A. S. le Prince Héritaire à Stockholm, a nommé dans l'ordre de Saint-Charles :

- Grand' Croix* : S. Exc. M. le Baron Hochschild, Ministre des Affaires Etrangères ;
S. Exc. M. le Comte de Rosen, Premier Maréchal de la Cour ;
S. Exc. M. le Baron F. von Otter, ancien Ministre de la Marine Suédoise, Chef des établissements de la Flotte à Carlsrona.
- Commandeurs* : M. L. P. F. Rudebeck, Ecuyer de S. M. le Roi ;
M. A. E. R. Carlheim-Gyllensköld, Capitaine dans la Marine Suédoise ;
M. U. A. Gram, Ingénieur Chef de la Marine Suédoise à Carlsrona ;
M. le Comte A. F. Taube, Secrétaire au Ministère des Affaires Etrangères.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, s'est embarqué à Carlsrona, le 11 de ce mois, à bord de son yacht *Hirondelle*, pour se rendre à Saint-Petersbourg.

Avant de quitter Carlsrona, le Prince a donné sur son navire un grand dîner à l'amiral Sundin, commandant en chef, au commodore Baron von Otter, commandant de l'arsenal, et aux principaux officiers de la marine royale qui ont concouru au sauvetage du yacht et à sa remise en état.

Dans la journée, l'amiral Sundin étant venu visiter le navire dont l'installation était complètement terminée, Son Altesse Sérénissime lui a présenté l'équipage rangé sur le pont, et lui a exprimé en anglais sa gratitude envers lui et son admiration pour la marine suédoise ; ensuite le Prince a traduit à ses hommes les éloges que l'amiral leur a adressés sur leur bonne tenue et leur conduite irréprochable pendant le temps qu'ils ont habité la caserne prêtée pour leur servir de logement durant les travaux de réparations du yacht.

Son Altesse Sérénissime a également emporté le plus reconnaissant souvenir de l'hospitalité aussi large que cordiale qui lui a été offerte à l'arsenal, lors de son séjour à Carlsrona, par le commodore Baron von Otter et par sa famille.

D'après les ordres du Prince, des gratifications ont été distribuées aux sous-officiers, matelots et ouvriers, qui ont pris part au sauvetage.

La fête de l'Assomption a été célébrée vendredi dans la Principauté avec la solennité accoutumée. Les offices religieux avaient attiré une foule de fidèles dans toutes les églises.

A la Cathédrale, la grand'messe a été chantée avec le concours de la maîtrise, et M. Charles Lefranc, qui tient à ne point laisser perdre les traditions de sa famille, a dit un *O Salutaris* ; après les vêpres, une nombreuse procession en l'honneur de la sainte Vierge a parcouru les rues de la ville.

En même temps, à l'église Saint-Charles, une dame, dont nous ignorons le nom, chantait l'*Ave Maria* de Gounod.

Dimanche, après les vêpres, a eu lieu la procession de Saint-Roch, pour solliciter la continuation de l'immunité qui jusqu'à présent a préservé la Principauté des atteintes du choléra.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 7 de ce mois, a condamné le sieur Jean Colombara, propriétaire, et le sieur Hippolyte Bonafede, entrepreneur à Monaco, le premier à 25 francs d'amende, et le second à 17 francs 50 de la même peine, pour infraction à l'Ordonnance sur les travaux publics.

Le Tribunal a en outre ordonné la démolition de la bâtisse au frais du sieur Colombara.

AVIS

Contrairement à des assertions inexactes trop facilement accueillies par certains journaux étrangers, le Maire de Monaco est en mesure d'affirmer que la santé publique n'a souffert aucune atteinte et qu'aucun cas de choléra ne s'est manifesté dans la Principauté.

Monaco, le 18 août 1884.

Pour le Maire absent :
L'Adjoint, Ch^r DE LOTH.

Bien que la Principauté et les localités voisines soient jusqu'à présent préservées de l'épidémie qui a frappé Toulon et Marseille, et bien que nous ayons la ferme espérance de ne pas être atteint par le

fléau, nous croyons devoir porter à la connaissance du public un traitement très facile du choléra par l'eau-de-vie camphrée, dont M. Huot, un honorable industriel de Troyes, a fait, il y a déjà de longues années, de nombreuses et satisfaisantes expériences :

Dès qu'un malade est pris de vomissements et déjections, lui faire avaler la valeur d'un petit verre à liqueur d'eau-de-vie camphrée, puis le coucher dans un lit bien chaud. Peu de temps après, la réaction se manifeste, les vomissements, les déjections et les contractions nerveuses disparaissent.

La dose d'un verre à liqueur est généralement suffisante pour un homme ; cette quantité peut être modifiée suivant l'état et la force du malade.

Eviter l'emploi de l'alcool camphré qui causerait des lésions à l'estomac.

Ne jamais étendre l'eau-de-vie camphrée avec de l'eau, il faut, de préférence, diminuer la dose à prendre.

Employer l'eau-de-vie comme curatif et non comme préservatif.

On peut, dans certains cas, ajouter des frictions énergiques à l'eau-de-vie camphrée sur le corps du malade.

Effet de cette médication : L'eau-de-vie sert de véhicule au camphre dont elle est saturée. Ce corps éminemment antiseptique est alors immédiatement absorbé par l'organisme ; il peut atteindre les microbes en très peu de temps et les détruire.

L'eau-de-vie camphrée se trouve dans toutes les pharmacies.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — L'état sanitaire de notre ville n'a jamais été aussi bon qu'en ce moment. Pour le prouver, il nous suffira de dire que du 2 au 12 août, soit pendant dix jours, l'état civil n'a eu qu'un seul décès à enregistrer, alors que la moyenne des décès à Grasse est de un par jour.

Antibes. — Un service d'omnibus fonctionne entre Antibes et le Cap, depuis le 15 courant.

Berthemont. — Un accident épouvantable s'est produit le 11 août, à Berthemont.

Un pauvre bûcheron du nom de Joseph Massa, père d'une nombreuse famille, suivait le bord d'un précipice portant une charge de bois sur le dos, lorsque tout à coup une grosse pierre se détacha sous ses pieds, et le malheureux fut précipité au fond du ravin, à une profondeur de plus de 60 mètres.

Par une fatalité inouïe, la pierre arriva au fond du précipice après lui, lui tomba sur le corps et l'écrasa. La mort a été instantanée. Cet accident a produit à Berthemont une pénible émotion.

Une quête, spontanément faite sous les auspices de M^{me} la princesse Dolgorouki et la comtesse de Favreney, parmi les baigneurs et le personnel de l'établis-

sement, a produit 150 francs que M^{me} la princesse Dolgorouki a versés entre les mains de l'infortunée veuve.

Nice. — Le 12 août courant, une jeune fille âgée de 3 ans et 2 mois a été égarée à Nice, avenue de la Gare; elle portait une robe noire tirant sur le bleu. En cas de découverte, en donner avis au commissaire central de police.

Ventimiglia. — On écrit de Turin qu'il y a huit jours le train parti de Pianezza à 7 heures 5 m. a déraillé par suite du déplacement des rails opéré dans une intention coupable. Heureusement la mal s'est borné à une panique bien naturelle. Le chauffeur seul a été contusionné.

— D'après les renseignements publiés par les journaux, la récolte de la vigne en Italie serait compromise sur plusieurs points par l'*oidium* et le *peronospora*.

— L'évacuation du lazaret du Pian di Latte a lieu avec méthode et régularité. Il ne reste plus que 600 personnes en observation.

Gênes. — Le vapeur anglais *Zadne*, capitaine Allen, arrivait ces jours derniers dans le port de Gênes avec un chargement composé en grande partie de chlorure de chaux.

Le chlorure entassé dans la cale en très grande quantité, quoique renfermé dans des tonneaux, fermenta tellement qu'il n'est plus possible de descendre dans la cale sans courir le danger d'être asphyxié.

Il est par conséquent impossible de décharger le vapeur, on devra probablement le couler afin d'étouffer dans l'eau les exhalaisons délétères du chlorure. Les tribunaux décideront ensuite si la responsabilité du dommage doit incomber au chargeur, à l'armateur ou aux assureurs.

CAUSERIE

Nous empuntons au *Moniteur de la Mode* le curieux et intéressant article suivant, sur la façon de se vêtir pour les hommes, en été :

La question de la coupe du frac est le point d'interrogation que se posent bien des gentlemen en passe de se faire confectionner ce vêtement *di grand' affaire*. Nous allons essayer de la résoudre.

L'habit à revers long, tout d'abord, doit être écarté, car s'il avait sa raison d'être lorsque le gilet était décolleté à l'extrême, il ne l'a plus avec le gilet de mode actuellement fermé de cinq et six boutons et ne dégageant la chemise que jusqu'au creux de la poitrine. Le revers devra suivre l'ouverture du gilet et s'arrêter net au même niveau, laissant à découvert les boutons de l'habit très étroit; de plus, ce revers est agrémenté de soie en partie. Galon de soie extrêmement étroit également en bordure au frac et au gilet et en baguette au pantalon.

Pour les réceptions d'été à la campagne, pour le soir aux *watering-places* et dans les villégiatures châtelaines, nous porterons le frac ainsi fait de drap de couleur léger, olive, bleu, marron, violet, avec les bordures de soie analogue, mais toujours le gilet de piqué ou de pékin de l'Inde blanc. Dans ce cas, pas de décoration à la boutonnière, mais le bouquet de fleurs aux couleurs de la maîtresse de céans; si elle ne possède pas d'armoiries, à sa fleur de prédilection. Très jolie et très élégante en semblable toilette la simple boutonnière en fleurs des champs!

Pour les costumes du matin, avec le veston, toutes les fantaisies d'étoffes sont admises. Il faut toutefois différencier le veston avec lequel on monte à cheval de celui avec lequel on joue au polo ou au lawn-tennis, celui de *l'at home* et celui de la promenade pédestre.

C'est affaire de tact individuel et d'heureux discernement dans l'élégance. Toujours très haut fermé, ledit veston, soit qu'il soit boutonné complètement jusqu'à la taille, soit qu'attaché par un seul bouton il se dégage sur le gilet. Une simple fleur à la boutonnière ornée de ses feuilles et de ses boutons est de règle avec ce costume sans prétention.

Pour l'après-midi, le grand succès durant la *season* sera aux vêtements de même nuance, mais de ton différent: la jaquette toujours plus foncée que le pantalon et le gilet pareil le plus souvent à celui-ci. Les souliers, qui ne se font plus pointus que pour les *psycholux* de comptoir, laisseront voir la chaussette de soie assortie à la nuance de la jaquette et ornée du chiffre brodé en long à l'italienne et très tenu.

Le matin, surtout aux eaux ou aux bains de mer, pour canne, un bâton long à la Charles I^{er}, mais sans pomme. Le chiffre placé en travers à la hauteur de la main, en or et émail. La culotte courte et les bas de couleur sont de ton excellent avec cette canne.

Le jour, la canne ordinaire, avec le chiffre en brillants et pierres de couleur posé aux trois quarts de la hauteur ou bien une pièce héraldique des armoiries. La canne à bout aussi artistique qu'il peut plaire est réservée pour le théâtre et les sorties du soir.

Si de la canne nous passons au couvre-chef, nous trouverons que la licence règne sur le crâne masculin aussi bien que sur le chignon féminin. Cependant, à Paris même, on a pu constater sur la tête du prince de Galles que le chapeau très haut de forme avec bords peu relevés avait la faveur des Altesses royales britanniques.

Pour les petits chapeaux, liberté complète dans la fantaisie. Sur le chapeau mou à la Directoire, un œil de chat, entouré de diamants servant d'agrafe à trois plumettes minuscules, tel qu'en porte le duc de Portland, n'est pas sans élégance.

Jamais les hommes, d'ailleurs, n'ont porté autant de bijoux qu'à présent. Les bracelets, venus de Russie et d'Angleterre, restent malgré tout en faveur auprès de nos jeunes élégants. Le bracelet de mariage devient même à présent presque de rigueur dans l'écrin d'un nouvel époux.

Les épingles à tête de perle ou de diamants, inventées par le duc de Morny pour attacher la cravate auprès du nœud, sont reléguées dans le tiroir. On plante à leur place une mouche, un trèfle, un fer à cheval en pierreries, montés en broche.

Sur les cravates, on sème de petites épingles à tête quelconque, par exemple un semis de fleurs de lis, les figures du jeu de cartes, les emblèmes du sport, que sais-je encore?... Profusion de gemmes aux petits doigts, mais toujours de pierres assorties au ton du costume et à la nuance de la cravate.

Le matin, les bagues artistiques et de fantaisie, sans diamants, sont de rigueur.

Avec la belle saison, les gants de Suède ou de chevreau gris-perle arrivent au mains de nos gentlemen. Pour la promenade, la main reste dégantée généralement, mais elle se gante pour les visites.

Point de décorations, sous aucun prétexte, aux boutonnières des pardessus, comme tant de gens le pratiquent. Le pardessus, étant fait pour être laissé à l'antichambre, ne doit point exhiber là un signe honorifique.

Les raffinés, les vrais gentlemen ne portent même pas de décoration le jour. Ils ne la risquent qu'avec l'habit, le soir, et encore en en modérant l'exhibition. Ainsi, il est de très bon goût, quand on a plusieurs ordres, de ne porter que celui qui relève d'une façon quelconque du maître de la maison chez qui on est reçu. Par exemple, allant au bal chez la duchesse de Pomar, vous porterez exclusivement vos ordres espagnols; chez la baronne de Hirsch, vos ordres autrichiens; dînant chez la baronne Decaze ou la marquise Menabrea, vos ordres russes ou italiens. L'élégance est le respect de l'art des nuances, et le dandysme peut se définir: la physionomie de l'attitude.

BACHAUMONT.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le congrès révisionniste a terminé ses séances, et la ligne de Paris-Versailles a retrouvé son calme, à la grande joie des employés du chemin de fer et des

Parisiens en villégiature sur tous les points charmants desservis par cette ligne. Tout est bien qui finit bien et vite: c'est la seule oraison funèbre qu'on puisse adresser au congrès.

Celui de Deauville, à l'occasion des courses, était autrement attractif et a obtenu un succès mérité. M^{mes} de Sagan, de Galliffet, de Gramont, de Saint-Sauveur, d'Erlanger, de Castries, de Montgomery, de Soubeyran, de Kergorlay, Dollfus, Bischoffsheim et *Toutte quante*, vaudront toujours mieux à regarder et à entendre que tous les honorables du monde, et je sais plus d'un congressiste qui a pris un plaisir, plus extrême qu'au conte de Peau-d'Ane et aux discours de M. Andrieux, à faire un tour de valse au bal pour les pauvres de Deauville avec quelqu'une des élégantes de cette plage privilégiée.

Ce qu'il faudrait noter pour les lectrices du *Journal de Monaco*, ce sont les souvenirs de gaze et de faille emportés de cette huitaine charmante. Mais la place me manque, et je suis forcé de m'en tenir ici aux points généraux. Je remarquerai donc que les jupes à rabats derrière et gros plis, voire même les jupes unies, simplement relevées sur le côté par de gros nœuds, tiennent la corde. Les combinaisons d'applications de dentelles espagnoles et anglaises aux robes de foulard, et les toilettes en canevas brodé, de couleur tendre, étaient aussi très en faveur. Au bal du casino, le blanc dominait dans les toilettes, relevé par des jonchées de fleurs et d'herbes marines.

Maintenant, c'est au tour de Dieppe, sous prétexte de ses concours de tir aux pigeons et de ses courses, à tenir les grandes assises d'été de la mode, et c'est là que va se transporter le monde qui fait actuellement, sur la côte normande, les beaux contes et les belles toilettes.

Les premiers n'ont pas plus manqué que les seconds à Trouville-Deauville et je manquerais à tous mes devoirs de courriériste si je ne vous racontais l'aventure si originale de ce gentilhomme très connu et très sympathique arrivant sur la plage à la mode pour y passer la semaine des courses et trouvant occupé par un autre, à la suite d'un malentendu du maître-d'hôtel, l'appartement qu'il avait retenu. Essayer de dénicher un autre gîte, impossible! Tout était pris. Notre gentilhomme se rappelle alors que sa femme — dont il est séparé à l'amiable — possède sur cette même plage une villa où elle réside pour le moment. Il a là un domicile légitime à sa disposition. L'idée lui vient de frapper, non pas à la grande porte de la susdite résidence, — que dirait le monde, qui croirait à un retour, à une réconciliation et ne marchanderait pas les propos? — mais à la petite. Le projet est soumis à la maîtresse de céans qui accepte en souriant, et voilà comment M. de X... a été, durant huit jours, l'hôte *incognito* de sa femme, — à l'insu même de ses meilleurs amis. Le voyant dissimuler sa retraite, on le croyait en bonne fortune dans quelque nid demi-mondain du voisinage, et nul n'avait le mauvais goût de l'interroger. Ce séjour mystérieux a fort amusé M. de X... et sa femme aussi!...

L'onde amère fait grand tort à la simple eau de Seine, et Paris sans autres théâtres que la Comédie-Française et l'Opéra où M^{me} Mauri, retour de Salies, vient de reprendre très triomphalement la *Farandole*; sans causeurs dans ses clubs, sans *sportsmen* au bois, est d'un terne insipide. On s'y occupe du troisième duel Arène-Judet, d'un monument à élever à la mémoire du regretté Albert Dumont de l'Institut, de la condamnation des bookmakers en boutique par le Tribunal, des divorces au rôle de M^{mes} Adeline Patti et Madeleine Broham et de la duchesse de Bauffremont, née Leroux, enfin du legs de M^{me} Batifol à la ville de Paris.

Ce legs, que le gouvernement vient d'autoriser la Ville à accepter, consiste en une inscription de rente de dix mille francs, dont le revenu sera attribué, chaque année, à une jeune ouvrière célibataire en état par sa bonne conduite et sa capacité de s'établir, mais manquant, à cet effet, de l'argent nécessaire. Cette ouvrière sera choisie par le préfet de la Seine, après un appel public aux concurrentes.

Le legs comprend encore la nu-propriété de deux inscriptions de rentes, l'une de deux mille francs, l'autre de trois mille à la charge d'en affecter les revenus, lors de l'extinction de l'usufruit, à l'accroissement du chiffre annuel de la fondation précitée.

Le verbe « batifoler » doit à M^{re} de Sévigné l'honneur d'être entré dans le dictionnaire français : le nom de Batifol devra à la femme de bien qui l'a dignement porté, de rester désormais dans la mémoire de ses compatriotes comme synonyme de bienfaisance éclairée et de générosité intelligente. Voilà une façon heureuse de détourner le sens d'un mot et dont l'exemple ne saurait être trop recommandé.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

La Nature nous apprend qu'en Italie on utilise les pépins de raisin, après les vendanges, pour l'extraction de l'huile qu'ils contiennent.

Cette huile sert principalement à l'éclairage, et Modène est le grand centre de cette industrie. Il y a longtemps, du reste, qu'elle est pratiquée en Allemagne et dans le Levant. Les pépins renferment environ 18 p. % de leur poids d'huile. Les pépins de raisin blanc en contiennent un peu moins.

En France, les raisins de Roussillon, de l'Aube et de l'Hérault, donnent environ 2 p. % d'huile de plus que ceux de Bordeaux. La couleur de cette huile est d'un jaune doré. On en perd environ 25 p. % en la purifiant. Il serait à désirer que l'industrie vinicole tirât de ce produit une nouvelle industrie, similaire à celle des huiles extraites de la graine de coton. Cette dernière industrie est en effet devenue d'une importance capitale et, à la Nouvelle-Orléans, forme le principal commerce de la ville.

Le tremblement de terre qui s'est fait sentir à New-York le 11 août, s'est étendu sur toute la côte du Maine jusqu'au Maryland, et vers l'ouest jusqu'aux monts Alleghany.

Le maximum d'intensité a été à Hartford, dans le Connecticut, où plusieurs personnes ont été jetées à terre et contusionnées. Dans les quartiers pauvres de New-York et d'autres villes, les habitants ont quitté précipitamment leurs maisons et se sont répandus dans les rues en poussant des cris d'effroi.

De pareilles scènes ont eu lieu également dans les villes d'eaux de Coney-Island et Long-Island.

Des visiteurs qui étaient à table au moment de la première secousse ont vivement déserté les salles à manger. D'autres sont sortis de leurs appartements à moitié vêtus.

A Boston, on a ressenti six secousses distinctes. Les édifices ont oscillé d'une façon alarmante.

Ce tremblement de terre est le plus sérieux qui se soit produit depuis un siècle sur la côte orientale des Etats-Unis.

Le problème de la direction des ballons aurait-il fait un pas ?

On a pu voir, samedi, un petit ballon en forme de cigare, s'élever au dessus des ateliers d'aérostation militaire de Meudon, s'en aller d'abord à la dérive, poussé par le vent, vers le Petit-Bicêtre et Villaconblay; puis décrivant une courbe majestueuse, regagner son point de départ, auquel il atteignit après une série de manœuvres d'autant plus habiles que la pelouse ne mesure pas plus de 150 mètres de long sur 75 de large.

Ce ballon était monté par le savant capitaine de génie, M. Charles Renard, directeur des ateliers d'aérostation de Meudon, et à qui nous devons déjà tant de découvertes utiles et d'applications spéciales à l'art de la guerre.

On annonce de Berne que les désinfections et les fumigations que subissaient les voyageurs venant de France à l'entrée en Suisse par Verrières et Valborbes viennent d'être supprimées; désormais aucune désinfection ne sera imposée aux voyageurs entrant en Suisse.

On se demande souvent ce que deviennent les effrayantes quantités d'aiguilles et d'épingles qui s'achètent et se perdent partout, tout le long de l'année, les petites, les moyennes, les grandes. D'énormes usines les fabriquent jour et nuit, les emballent, les expédient, et puis, ni vu, ni connu. Où sont les épingles? Que deviennent les aiguilles? Terminons une bonne fois leur odyssee. En vertu de leur forme de cylindre allongé, ces auxiliaires caractéristiques de la civilisation présentent une surface relativement considérable par rapport à la quantité de matière qui les compose. Tombées n'importe où, dans la maison, dans l'escalier, dans la rue, épingles ou aiguilles, balayées, se logent dans quelque fente où l'oubli et l'humidité les environnent: l'oxydation est rapide; le petit cylindre de métal est vite transformé en un cylindre d'oxide facile à effriter. Un dernier coup de balai, quelques secousses, et le voilà en poussière.

L'anisette — la vraie — nous vient de la Chine.

C'est en effet sur la frontière de Lang-Son que se fabrique l'huile de badiane ou d'anis étoilé.

Cette huile, qu'on appelle en annamite *dan hoï* (huile parfumée), est extraite des graines d'un petit arbre toujours vert qui croît surtout dans les pays montagneux. Ces arbres, d'après les indigènes, ne sont en plein rapport qu'au bout de dix ou douze ans. Ce sont les Chinois qui se livrent à l'extraction de cette huile, qu'ils obtiennent en faisant bouillir dans une chaudière remplie d'eau une grande quantité de graines. L'opération dure sans interruption pendant un jour et demi et donne 15 livres d'huile environ.

Cette sorte de liqueur est une des principales branches de commerce local; malheureusement le pays est si peu sûr, que les fabricants ont réduit leur exploitation d'un produit qui attirait sur les routes les bandits. Ceux-ci dévalisaient à leur aise les porteurs de cette huile, qui se paie à Hanoi 1,000 et 1,200 francs les 60 kilogrammes.

VARIÉTÉS

De la Culture du Caroubier

Le caroubier est un des végétaux les plus utiles de la flore méditerranéenne, et, comme presque tous les arbres utiles, il est fort négligé, peut-être, parce que son mode de culture n'est pas assez connu.

Le caroubier peut se reproduire par marcotte et par bouture; mais la manière la plus ordinaire de le propager consiste dans le semis de la graine.

Cette opération n'a rien de particulier. Il importe cependant de choisir la saison favorable. Généralement, dans les pays chauds, on sème les graines dans les premiers jours d'automne. Dans les pays tempérés, il vaut mieux semer au printemps, lorsque l'on n'a plus à craindre les pluies d'hiver. Dans aucun cas, cette opération ne doit se faire en plein hiver: le vent, le froid, l'humidité feraient périr les graines.

La transplantation du jeune plant doit également avoir lieu dans cette même saison; c'est à cette époque de l'année que le caroubier fleurit et jette ses plus fortes pousses, tandis qu'il change de feuillage au printemps.

Cette différence de végétation, dont les planteurs n'ont pas tenu compte jusqu'à ce jour, explique les nombreux insuccès auxquels la culture du caroubier a donné lieu dans le pays.

Il faut veiller surtout à ce que les graines dont on fait usage soient en bon état. On s'en assure en les plongeant dans l'eau; celles qui surnagent doivent être rejetées. Le choix doit porter sur celles qui proviennent de la première récolte, et qui ont été retirées des gousses d'un caroubier d'une fécondité reconnue.

Une fois que le terrain est convenablement préparé, on y dépose les graines dans des trous distants l'un de l'autre de 50 centimètres. On met plusieurs graines dans le même trou; on les recouvre légèrement de terre. Une couche de sable et un engrais bien préparé, répandus sur cette terre, facilitent beaucoup la germination.

Les pousses se manifestent au bout de huit ou neuf jours. On a soin de ne conserver que le pied le plus vigoureux, quand il en pousse plusieurs dans le même trou.

Lorsque la tige d'un jeune plant a acquis un centimètre de diamètre, on opère la transplantation dans la pépinière, en ayant soin de conserver toutes les racines et même la motte.

D'après M. Jaubert, le caroubier naît toujours sauvageon. C'est à la pépinière qu'il faut le greffer. On évitera ainsi beaucoup de mécomptes. La greffe qui doit être préférée est celle à *œil dormant* ou *en écusson*.

Quand on craint le froid ou les trop fortes chaleurs, il est bon de couvrir les plants avec de la paille. On les découvre quand le temps favorable est venu.

La taille de cet arbre doit être extrêmement sobre. Il ne faut pas être élagué. On doit donc se contenter de lui enlever les branches mortes, ou celles qui prendraient une mauvaise direction.

Une fois planté, le caroubier prend un rapide développement. Il pousse pendant toute l'année. Selon M. de Gasparin, des caroubiers d'un an acquièrent 2 ou 3 mètres de hauteur. Le reproche qu'un grand nombre de cultivateurs ont fait au caroubier de croître avec une lenteur telle que celui qui en a semé les graines ne pourra jouir ni de son ombre, ni de son fruit, n'est nullement fondé.

On transplante le caroubier quand il a trois ou quatre ans et même plus, et il réussit facilement. Cependant, jusqu'au moment des essais tentés par M. A. Sivadier, en petit, chez quelques particuliers, et en grand dans la rue d'Isly, à Alger, on avait

généralement pensé que le caroubier ne supportait pas la transplantation.

L'impossibilité d'obtenir la reprise du caroubier autrement que de semis en place, était érigée en doctrine parmi les cultivateurs; il a fallu rien moins que l'énergie et la persévérance de M. Sivadier, arboriculteur de premier mérite, pour renverser ce préjugé.

Voici la théorie: le moment le plus favorable pour opérer les transplantations se trouve être en automne, par la raison bien simple que dans cette saison ces arbres sont peu disposés à pousser; tout, chez eux, se porte vers l'émission des racines.

Les trous, assez profonds, devront être garnis au fond de petites pierres et de gravier mêlé avec de la terre grasse, puis on y jette de la terre à quatre doigts d'épaisseur, et enfin on y plante l'arbrisseau.

Ceci est très important pour notre région et généralement pour tous les pays chauds, car la pratique qui consiste à établir dans les fosses à plantation des couches de pierre et de gravier alternant avec la terre, a produit partout d'heureux résultats aussi bien pour les arbres à feuilles persistantes que pour ceux à feuilles caduques.

Le caroubier est fort délaissé dans notre région, cependant les usages de la caroube sont innombrables. Les Orientaux et les Africains retirent de sa pulpe, broyée avec la graine, une espèce de pain dont ils font usage dans les années de disette.

On en retire également une eau-de-vie estimée à cause de sa saveur sucrée et de son goût agréable. Après avoir fait écraser et broyer jusqu'à réduction en farine la pulpe et la graine, on les soumet (après addition d'une certaine quantité d'eau) à la fermentation dans une cuve portée à une température convenable. Ce liquide, soumis à la distillation, donne vingt ou vingt-cinq litres d'eau-de-vie par 100 kilogrammes de pulpe.

Le résidu de cette distillation contient de l'acide gallique et peut être employé avec un sel de fer pour la teinture en noir.

Par une préparation particulière de la pulpe, M. Prévot a obtenu un produit qui porte son sucre avec lui et constitue un succédané du café.

En Syrie et dans les îles de l'Archipel, son fruit entre dans le régime des habitants, et les gens qui en font usage se distinguent même entre tous par leur vigueur et leur bonne santé.

A la pharmacie de Monaco, on prépare une pâte pectorale et un sirop de caroube.

Une forte infusion de fleurs pectorales est versée sur une certaine quantité de farine de caroube, tamisée. Une évaporation à petit feu du liquide obtenu par décantation produit un sirop très clair, d'un goût et d'une odeur très agréables, non susceptible de cristallisation ou de fermentation pendant les chaleurs estivales et par les froids de l'hiver; ce sirop a des effets légèrement laxatifs. Ayant ajouté à ce sirop une dissolution de gomme arabique et de sucre, puis évaporant au bain-marie jusqu'à consistance de pâte, on verse cette dernière sur une plaque de marbre préalablement recouverte d'une légère couche de benjoin. Le refroidissement opéré, la masse est coupée en petites tablettes, et celles-ci délivrées aux malades sous le nom de pâte pectorale de caroube.

La graine fournit encore une excellente gomme. Voici la manière de la préparer.

Faire fondre dans un verre d'eau une petite quantité de poudre mucilagineuse des semences, ce qui donne une gélatine très blanche, très gluante, très analogue à de la gomme arabique ou adragante. Plus étendue d'eau, elle se convertit en empois, collant parfaitement le papier et le carton.

La cuisson convenable d'un mélange de cette gélatine avec une certaine quantité de sucre en poudre permet de préparer une conserve ou sirop excellent pour les personnes enrhumées.

Le fruit du caroubier est encore une précieuse ressource pour l'engraissement des bestiaux; le mulet, l'âne, le cheval, le bœuf, le mouton, et tous les animaux domestiques le recherchent et le mangent avec avidité. On a même remarqué que les bœufs engraisés à la caroube ont une chair fraîche et succulente.

On voit, d'après ce qui précède, l'importance que la culture du caroubier pourrait avoir dans nos montagnes arides, où la terre se refuse à la production des plantes fourragères; on ne saurait trop se montrer soucieux de propager une essence qui donne des produits si considérables.

De Candolle nous dit qu'entre Nice et Monaco la récolte d'un arbre moyen donne pour 100 fr. de caroubes.

Tous les pays qui avoisinent la Méditerranée recueillent des quantités considérables de caroubes; elles figurent pour plus de 2 millions de francs dans le commerce annuel de la Syrie.

La seule île de Chypre a exporté, en 1882, pour

5 millions de kilogrammes. Dans l'île de Crète, la production des caroubes a été évaluée, en 1881, à 15,183 quintaux métriques.

On ne saurait trop encourager la multiplication du caroubier, dont le port et le feuillage contribuent si largement au pittoresque de nos paysages.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e Clerico, notaire à Monaco, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré, monsieur Eustache-Fortuné Gautier, maître-d'hôtel, demeurant à Monaco, et madame Irma-Claire-Françoise Gautier, sa fille, sans profession, épouse autorisée de monsieur Charles-Gaston de Payan, demeurant avec ce dernier à Monaco,

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation de l'Hôtel de Londres, sis à Monaco, quartier de Monte Carlo, sous la raison sociale: *Gautier et sa fille*.

Chacun des associés fera usage de la signature sociale, mais exclusivement pour les besoins de la société.

Le siège de la société est à Monaco, à l'Hôtel de Londres.

La société a été contractée pour sept années à partir du premier août mil huit cent quatre-vingt-quatre; mais dans le cas où le bail actuel serait renouvelé, sa durée serait prolongée jusqu'à l'expiration de ce nouveau bail.

Le fonds social est fixé à quatre-vingt-huit mille francs, et est formé par les apports des parties de la manière suivante, savoir:

Pour monsieur Gautier,

Trente mille francs, représentant la valeur de la clientèle, achalandage et droit au bail. Et trente et un mille francs, montant de la valeur des divers meubles meublants et objets mobiliers.

Et pour madame de Payan,

Vingt-sept mille francs, représentant la valeur du mobilier apporté par elle.

Un extrait dudit acte de société a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le seize août mil huit cent quatre-vingt-quatre, conformément à l'article 49 du Code de commerce. CLERICO.

Etude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e CLERICO, notaire à Monaco, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre, monsieur Jean-Baptiste Stalle, ancien maître-d'hôtel de monsieur le Comte de Zlotnicki, demeurant à Monaco, ancienne villa Walewska, a acquis de monsieur Eugène Bruno, limonadier, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de café-restaurant et chambres meublées que celui-ci exploitait à Monaco, quartier des Moulins, maison Jaur, ainsi que le matériel et tous les objets mobiliers en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours entre les mains du vendeur, au domicile élu en l'étude de M^e Clerico notaire, à peine de déchéance. CLERICO.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e CLERICO, notaire à Monaco, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre, madame veuve Mainardi Modeste, née Roux, propriétaire demeurant à Monaco, rue Sainte-Suzanne, a acquis de monsieur Mainardi Sébastien, limonadier, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de restaurant et buvette que celui-ci exploitait à Monaco, quartier Condamine, rue Sainte-Suzanne, n° 4, maison Marquet, ainsi que le matériel et tous les objets mobiliers et ustensiles en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours, entre les mains du vendeur au domicile élu en l'étude de M^e Clerico notaire, à peine de déchéance. CLERICO.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco, rue du Tribunal n° 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, mad^e Adèle-Louise-Colombe Gibert, sans profession, domiciliée à Paris, a acquis de monsieur Louis Colignon, docteur en médecine,

et mad^e Françoise-Nathalie-Modestine-Carensine Belando, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, une maison dite anciennement *villa Consul*, située à Monaco, dans la Condamine, entre la rue des Princes qui la borne au midi, et la rue Albert qui la borne au nord; tenant de l'ouest à l'hôtel de la Condamine, et de l'est à la *villa Tardieu*, et portée au cadastre sous les numéros 55 et 56 de la section B.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de trente-deux mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Signé: L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 Août 1884

CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., Ricord,	id.

Départs du 11 au 17 Août 1884

CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	sur lest.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Forréro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

RECOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. Grande Médaille d'Or, etc.



QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
Fortifiant, apéritif et fébrifuge.

Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres involontaires.
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{MS}

BONNE OCCASION

CHAISES RUSTIQUES de Jardin à VENDRE en totalité ou en partie

S'adresser à Monte-Carlo-Hôtel

MAISON MODÈLE F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

des RR. PP. Bénédict. Olivétains de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: Petit flacon, 2 fr.; grand flacon, 4 fr.

Parfumerie des premières fabriques de Paris

M^{ME} LOUISE LINGERI

Sage-femme de 1^{re} classe, exerçant depuis 21 ans

TRAITE LES MALADIES DE FEMMES AVEC SUCCÈS
PREND DES PENSIONNAIRES

VACCIN ANIMAL

Rue Grimaldi, maison Henri Crovetto

en face M. COLOMBARA

ON PARLE FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND & ITALIEN

SERVICE DES BREAKS

NICE, MONTE CARLO, et vice-versa

DÉPARTS DE MONTE CARLO POUR NICE, place du Casino
9 heures matin; 5 heures et demie soir.

DÉPARTS DE NICE, 34, boulevard du Pont-Neuf
9 heures et demie du matin; 3 heures et demie soir

BUREAUX: à Nice, 34, boulevard du Pont-Neuf; à Monte Carlo, place du Casino.

PRIX: 2 fr. — Aller et retour, 3 francs.

DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS

H. CROVETTO, Boulevard des Bas-Moulins

Grande voiture capitonnée. — On répond de la casse et l'on prend et transporte à domicile. — Célérité, confiance. — PRIX MODÉRÉS.

COLLÈGE S^T-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français.
Enseignement: Secondaire, Spécial, Primaire.
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.
Omnibus matin et soir.
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions

S'adresser:

à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges; — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en adressant un mandat-poste à l'ordre de MM. Firmin Didot et C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro:

Trois mois, 7 fr.; — Six mois, 13 fr. 50; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1884.